

Le quai Perdonnet réservé à la mobilité douce durant les week-ends

Mesdames et Messieurs,

Soucieuses de pacifier la circulation au bord du lac et de continuer à promouvoir la mobilité douce en ville, les autorités veveysannes ont décidé de fermer au trafic motorisé le tronçon ouest du quai Perdonnet durant les week-ends. La mesure prendra effet ce samedi 3 juin dès 18h.

Particulièrement fréquenté à la belle saison, le quai Perdonnet sera en partie interdit à la circulation motorisée (voitures, motos et cyclomoteurs) durant les week-ends, soit à partir du samedi à 18h et jusqu'au lundi matin à 7h.

Cette mesure concerne le tronçon entre la Grande Place et la place de l'Ancien-Port, et celui situé entre la place de l'Ancien-Port et la place de l'Hôtel-de-Ville (quai Perdonnet et rue de l'Hôtel-de-Ville), soit quelque 500 mètres de chaussée au total. Elle fait suite à une publication dans la Feuille des avis officiels, qui n'a pas suscité de réaction négative.

A relever que les riverains ne sont pas concernés par cette restriction de circulation, et que les automobilistes qui stationnent sur le quai Perdonnet avant 18h le samedi seront autorisés à reprendre leur véhicule durant le week-end. La signalisation routière réglant le trafic sur la portion est du quai Perdonnet reste, elle inchangée.

Cette décision a été prise par la Municipalité de Vevey, désireuse de pacifier la circulation sur les quais, et de favoriser la mobilité douce dans ce secteur de la ville. Une phase de test avait été conduite avec succès l'automne dernier, pendant le Festival Images Vevey.

Afin d'informer les automobilistes, plusieurs panneaux de signalisation seront visibles sur le quai Perdonnet ainsi qu'aux giratoires de Bergère et de la place de la Gare.

